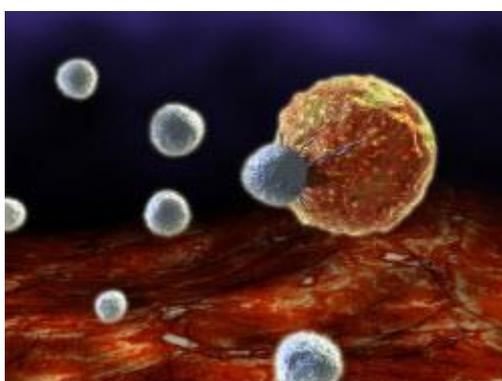


N° 31 – 2013
(Nouvelles du 16 au 20 septembre 2013)



T cell (blue) killing a tumor cell (red) (©Adaptimmune)

BioPharmAnalyses est partenaire des rencontres Eurobiomed des maladies rares, RARE 2013. Cette troisième édition, qui se tiendra au Corum de Montpellier les 28 et 29 novembre prochains, vise à développer les partenariats pour les maladies rares et réunira jeunes entreprises, grands groupes, sociétés de services, laboratoires publics, associations de patients, autorités réglementaires et politiques, responsables économiques, cliniciens et responsables de centres de référence Maladies Rares et investisseurs. (<http://www.rare2013.com/>)

Accords

* Cancer – Oncologie

◆ La **Leukemia & Lymphoma Society** (LLS) va investir jusqu'à 4,4 millions d'euros sur deux ans dans le programme clinique mené par **Affimed Therapeutics** avec son produit Recruit-TandAb AFM13. L'accord conclu entre les deux partenaires prévoit un co-financement de l'étude de phase 2 qui évalue cet anticorps bispécifique chez des patients atteints de lymphome de Hodgkin en situation d'échec thérapeutique. Recruit-TandAb AFM13 est un anticorps dirigé contre deux antigènes présents respectivement à la surface des cellules cancéreuses (antigène CD30) et à la surface des cellules NK (*Natural Killer*) (antigène CD16A). En se liant simultanément à ces deux types de cellules, l'AFM13 va permettre d'activer spécifiquement les cellules effectrices du système immunitaire et d'aboutir à la lyse des cellules tumorales. Le produit a le statut d'orphelin en Europe depuis octobre 2009. (http://biopharmanalyses.fr/detail-accord/?id_acc=1467)

◆ **Cancer Research Technology (CRT)** et **Teva Pharmaceutical Industries** ont conclu un accord pour le développement de candidats médicaments ciblant les mécanismes de lésion et de réparation de l'ADN dans les cellules cancéreuses. Sont plus particulièrement visés les mécanismes de l'apparition de résistances aux traitements anticancéreux. A la base de cet accord, le réseau universitaire et les cinq instituts de recherche contre le cancer de *Cancer Research UK* (Gray Institute, Cancer Research UK Cambridge Institute; London Research Institute; Paterson Institute et Beatson Institute, Glasgow) qui nourriront les travaux de CRT et de Teva. Une fois validées, les cibles thérapeutiques identifiées entreront en phase précoce de *drug discovery* dans les laboratoires de CRT, la génération des *lead* étant réalisée en partenariat par CRT et Teva. Pour mémoire, le portefeuille du groupe israélien dans le domaine de l'oncologie compte quatre produits destinés au traitement du cancer du sein métastatique (Myocet® - formulation de doxorubicine et de cyclophosphamide encapsulé dans des liposomes) et de cancers hématologiques (Treanda® [bendamustine], Trisenox® [trioxyde d'arsenic], Synribo® [omacetaxine mepesuccinate]). (http://biopharmanalyses.fr/detail-accord/?id_acc=1468)

* Technologies et services

◆ Le britannique **Horizon Discovery**, spécialiste des outils et technologies pour le développement de produits de médecine personnalisée, a conclu un accord avec l'université d'Harvard, accord qui lui permet d'obtenir une licence pour la commercialisation de sa technologie de *gene editing* CRISPR (*Clustered Regularly Interspaced Short Palindromic Repeats*). Cette technologie qui permet l'introduction ciblée de coupures spécifiques au niveau d'un seul ou des deux brins d'ADN sera incorporée à la plateforme de *gene editing* GENESIS™ d'Horizon Discovery. (http://biopharmanalyses.fr/detail-accord/?id_acc=1466)

Essais cliniques

Nouvelles études

* Cancer – Oncologie

◆ Nouvelle étude clinique en vue chez **arGEN-X**. Alors que la société a déjà initié au début de l'année une étude de phase 1b avec son anticorps monoclonal antiCD70, l'[ARGX-110](#), une demande d'autorisation a maintenant été déposée pour la réalisation d'un autre essai de phase 1b avec **ARGX-111**, anticorps monoclonal dirigé contre le récepteur c-Met. Les 35 patients inclus dans cette étude seront des patients dont la tumeur surexprime c-Met et leur recrutement sera réalisé par un consortium de laboratoires académiques en Belgique. L'activation de ce récepteur du facteur de croissance des hépatocytes étant associée à la dissémination métastatique, l'étude va suivre l'évolution et l'éradication des cellules tumorales circulantes chez les patients. Les travaux visent également à identifier des biomarqueurs aptes à améliorer la compréhension de l'effet de cet anticorps sur la biologie de c-Met.

Par ailleurs arGEN-X vient de recevoir un paiement d'étape dans le cadre de l'[accord signé en février 2012](#) avec Shire afin de développer des anticorps dirigés contre des cibles identifiées par le groupe britannique dans le domaine de maladies génétiques rares. Ce règlement fait suite à la démonstration de la preuve du concept *in vivo* pour un des programmes d'anticorps mis en œuvre dans cet accord. (http://biopharmanalyses.fr/detail-essai-clinique/?id_ec=1419)

* Maladies digestives

◆ Le britannique **Acacia Pharma** a initié deux études de phase 3 avec l'APD421 pour la prévention des nausées et des vomissements post-opératoires. Ces études seront réalisées dans 19 centres situés en Allemagne,

aux Etats-Unis et en France et recruteront un total de 680 patients ayant subi une intervention chirurgicale et présentant un risque modéré à très élevé de souffrir de nausées et vomissements post-opératoires. Les essais vont comparer la dose optimale d'APD421 au placebo, l'objectif primaire étant basé sur l'absence de vomissement et de nausées chez les patients qui, de plus, ne devront pas avoir besoin de recourir à un traitement antiémétique de secours dans les 24 heures suivant l'intervention chirurgicale. La fin des études est prévue pour le premier trimestre 2014. (http://biopharmanalyses.fr/detail-de-lessai-clinique/?id_ec=1420)

Résultats

* Cancer – Oncologie

◆ **Ipsen** a annoncé des premiers résultats positifs sur le critère principal de l'étude ELECT®, qui évalue l'effet de Somatuline® Autogel® / Somatuline® Depot (lanréotide) pour le contrôle des symptômes associés à un syndrome carcinoïde chez des patients atteints de tumeurs neuro-endocrines (TNE) avec un antécédent. Comparativement au placebo, le traitement par Somatuline® permet de réduire, de manière statistiquement significative, le nombre de jours où les patients ont eu recours aux traitements d'urgence (analogues de la somatostatine administrés par voie sous-cutanée) pour contrôler les symptômes associés au syndrome carcinoïde. Le profil de tolérance observé durant cette étude est comparable à celui habituellement observé avec Somatuline®. Les résultats détaillés de cette étude devraient être présentés en janvier prochain à San Francisco lors du Symposium sur les Cancers Gastro-intestinaux. (http://biopharmanalyses.fr/detail-de-lessai-clinique/?id_ec=1418)

Actualisations

* Maladies cardiovasculaires

◆ **Pluristem Therapeutics** peut reprendre l'essai de phase 2 suspendu en juin dernier par la FDA après la survenue d'un cas de réaction allergique sérieuse ayant nécessité une hospitalisation. Au moment de l'arrêt, 74 des 150 patients prévus avaient déjà été inclus dans cette étude évaluant ce produit de thérapie cellulaire à base de cellules placentaires PLX-PAD pour le traitement de la claudication intermittente. La FDA a jugé satisfaisantes les réponses apportées par la société israélienne et l'a donc autorisée à poursuivre l'étude initiée en septembre dernier. Le protocole de l'étude devra néanmoins être modifié avec l'introduction de critères d'éligibilité plus stricts et l'addition d'un traitement anti-histaminique par voie orale et d'une période de suivi de 24h après ce traitement. (http://biopharmanalyses.fr/detail-de-lessai-clinique/?id_ec=638)

Levées de fonds

◆ **Morphosys** n'aura pas fait appel aux marchés en vain. La société allemande vient de réaliser la plus importante levée européenne de l'année en réunissant 84 millions d'euros grâce au placement d'un peu plus de 1,5 million d'actions nouvelles à un prix unitaire de 55,76 euros. L'offre qui a été souscrite porte le nombre total d'actions à 25,67 millions.

Les capitaux levés sont destinés à deux types d'opérations. Il s'agit notamment de financer le développement clinique des anticorps MOR208 et MOR202 et de soutenir la progression de trois autres programmes propriétaires. Avec l'anticorps anti-CD19 MOR208, une [étude de phase 1](#) a déjà été achevée dans le traitement de la leucémie lymphocytaire chronique et des études de phase 2 sont en cours pour les traitements de la [leucémie lymphoblastique aiguë](#) et du [lymphome non-hodgkinien](#). Quant au MOR202, anticorps anti-CD38 développé en [partenariat avec l'américain Celgene](#), il est actuellement en phase 1/2a pour le traitement du

[myélome multiple](#). Les fonds réunis pourraient aussi être utilisés pour financer des projets d'acquisition (technologies, produits ou sociétés) susceptibles de compléter ou de développer le portefeuille de Morphosys. Cotée en bourse depuis 1999, Morphosys n'avait pas eu recours aux marchés depuis la levée de 32,6 millions d'euros qu'elle avait réalisée en mai 2007. (http://biopharmanalyses.fr/detail-levee-fond/?id_lf=539)

Acquisitions

◆ L'italien **Chiesi** renforce maintenant sa position aux Etats-Unis. Moins d'un mois après avoir acheté le danois **Zymenex** spécialisé dans la R&D de traitements des maladies rares et des maladies génétiques, l'italien Chiesi rachète l'américain **Cornerstone Therapeutics**. Déjà propriétaire de 58 % des actions de ce groupe dédié aux produits hospitaliers et aux produits de spécialité, Chiesi s'est porté acquéreur des 42 % restants au prix unitaire de 9,5 \$. La transaction qui valorise Cornerstone à quelque 255 millions de \$ devrait être finalisée au 1^{er} trimestre 2014. (http://biopharmanalyses.fr/detail-rachat/?id_ra=195)

Produits

* Cancer – Oncologie

◆ La Commission européenne vient d'accepter la mise sur le marché d'un quatrième produit de thérapie avancée, le produit d'immunothérapie cellulaire autologue **Provence®** (sipuleucel-T) de l'américain Dendreon. Déjà autorisé aux Etats-Unis depuis avril 2010, il sera indiqué en Europe pour le traitement du cancer de la prostate métastatique chez des patients pour lesquels une chimiothérapie n'est pas réalisable. Ce feu vert a été accordé sur la base des données d'études de phase 3 montrant que l'utilisation de Provence® permet de prolonger la survie des patients de 4,1 mois en moyenne. (http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=849)

*Maladies neurodégénératives

◆ Deuxième autorisation de mise sur le marché en moins d'un mois pour **Genzyme** en Europe. Après avoir obtenu fin août le feu vert pour **Aubagio®** (teriflunomide) dans le traitement de la sclérose en plaques, c'est maintenant au tour de **Lemtrada®** (alemtuzumab) de recevoir une AMM dans cette indication. Cet anticorps monoclonal présente la particularité de ne nécessiter que deux séquences de traitement. La première année, le patient reçoit une injection intraveineuse pendant cinq jours consécutifs puis trois injections pendant trois jours consécutifs l'année suivante. Les résultats obtenus indiquent que plus de 80 % des patients n'ont pas reçu de traitement supplémentaire par Lemtrada® au cours de la première année de l'étude de prolongation et plus de la moitié des patients (67 % dans l'étude CARE-MS I et 55 % dans l'étude CARE-MS II) traités par Lemtrada® dans le cadre des essais pivots et inclus dans l'étude de prolongation n'ont pas présenté de rechute pendant la première année de l'étude de prolongation. L'avis de la FDA est attendu fin 2013. (http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=516)

* Maladies rares

◆ Y aura-t-il une seconde vie pour le **naproxinod** de **Nicox** ? En avril dernier, la société a présenté des données précliniques indiquant que le produit améliore le fonctionnement des muscles squelettiques et cardiaques et réduit l'inflammation des muscles squelettiques chez un modèle animal de **myopathie de**

Duchenne (souris mdx). Une étape supplémentaire vient maintenant d'être franchie avec l'avis favorable délivré par le comité des médicaments orphelins pour l'obtention du statut de médicament orphelin dans cette indication. Un brevet couvrant des composés donneurs d'oxyde nitrique, dont le naproxcinod, pour le traitement des dystrophies musculaires, a d'ores et déjà été déposé en Europe et a été accordé aux Etats-Unis en juillet dernier.

Initialement, le naproxcinod, qui appartient à la famille des inhibiteurs de cyclooxygénase donneurs d'oxyde nitrique, a été développé pour son potentiel anti-inflammatoire dans le traitement de l'arthrose. Le produit qui visait une indication pour le traitement des signes et des symptômes de l'ostéoarthrite du genou et de la hanche a d'abord essuyé un refus de la FDA au printemps 2010. En avril 2011, Nicox avait ensuite décidé de retirer sa demande d'autorisation en Europe après les réserves émises par le comité des produits médicaux à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne du médicament. Ce dernier avait alors indiqué qu'« en dépit de preuves montrant que Beprana® (nom commercial initialement prévu pour le naproxcinod) était efficace pour soulager les signes et les symptômes de l'ostéoarthrite du genou et de la hanche, ses bénéfices étaient insuffisants pour compenser les risques identifiés ». Les questions du comité concernaient son effet sur la pression sanguine et le risque potentiel d'effets toxiques sur le foie. (http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=936)

◆ Le comité des médicaments orphelins de l'Agence européenne du médicament a donné un avis favorable à l'attribution du statut de médicament orphelin à la thérapie génique *ex vivo* du **syndrome de Wiskott-Aldrich** de **Genéthon**. Ici, un vecteur lentiviral est utilisé pour transférer le gène WASP dans les cellules hématopoïétiques CD34+ de patients atteints de ce déficit immunitaire lié au chromosome X. Une étude de [phase I-II](#) est en cours en France, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis et doit inclure quinze patients, soit cinq par site, qui seront traités d'ici 2013-2014. (http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=937)

◆ Le comité des médicaments orphelins de l'Agence européenne du médicament a donné un avis favorable à l'attribution du statut de médicament orphelin à la **protéine de fusion rVIIa-FP** de **CSL Behring** pour le traitement du déficit congénital en facteur VII. Cette protéine de fusion associe le facteur VIIa recombinant à l'albumine afin d'augmenter sa durée de demi-vie. Les études pré-cliniques montrent une demi-vie multipliée par huit. Elle a également reçu le statut de médicament orphelin en Europe pour le traitement de l'hémophilie A et de l'hémophilie B chez les patients présentant des inhibiteurs. (http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=930)

◆ Le comité des médicaments orphelins de l'Agence européenne du médicament a donné un avis favorable à l'attribution du statut de médicament orphelin à l'anticorps monoclonal de **Patrys** dirigé contre la protéine chaperonne GRP78 pour le traitement du **myélome multiple**. Cet anticorps est capable d'induire la mort programmée des cellules tumorales en interagissant avec une isoforme de la GRP78 présente à leur surface mais pas à celle des cellules normales. (http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=931)

◆ Le comité des médicaments orphelins de l'Agence européenne du médicament a donné un avis favorable à l'attribution du statut de médicament orphelin au polypeptide L-Pyr-L-Glu-L-Gln-L-Leu-L-Glu-L-Arg-L-Ala-L-Leu-L-Asn-L-Ser-L-Ser d'Araim Pharma Europe pour le traitement de la **sarcoidose**. Cette maladie inflammatoire systémique peut affecter tous les organes et se caractérise par la présence de granulomes immunitaires dans les organes atteints. (http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=932)

◆ Le comité des médicaments orphelins de l'Agence européenne du médicament a donné un avis favorable à l'attribution du statut de médicament orphelin à l'**oligonucléotide antisens** ciblant la mutation **Delta508 du CFTR** pour le traitement de la **mucoviscidose**. Le produit est développé par le néerlandais ProQR Therapeutics. Cette jeune société néerlandaise créée l'année dernière compte parmi ses conseillers en stratégie, le fondateur de Genzyme, Henri Termeer, ainsi que Dinko Valerio, fondateur d'Introgene, devenue ensuite Crucell avant d'être rachetée par Johnson&Johnson en octobre 2010. (http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=935)

◆ Le comité des médicaments orphelins de l'Agence européenne du médicament a donné un avis favorable à l'attribution du statut de médicament orphelin au chlorhydrate de mexilétine de l'*Agenzia Industrie Difesa - Stabilimento Chimico Farmaceutico Militare* pour le traitement des **myotonies**. (http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=933)

◆ Le comité des médicaments orphelins de l'Agence européenne du médicament a donné un avis favorable à l'attribution du statut de médicament orphelin à l'**acide 5-diiodothyropropionique** de CATS Consultants pour le traitement du **syndrome d'Allan-Herndon-Dudley**. Ce syndrome rare lié à l'X affecte le développement cérébral et est associé à des problèmes neuromusculaires et des déficiences intellectuelles. (http://biopharmanalyses.fr/detail-du-produit/?id_dnp=934)

A souligner aussi

◆ L'**AFSSI** (Association Française des Sociétés de Services et d'Innovation en Sciences de la Vie), **Inserm Transfert** et l'**Inserm** ont signé une convention de partenariat à l'occasion du 2^{ème} Congrès des Entrepreneurs Technologiques qui vient de se tenir à Evreux. A travers cette signature, il s'agit de fournir un cadre pour organiser les possibilités de collaboration entre Inserm Transfert et les sociétés membres de l'association. Face à une industrie de la prestation de services en sciences de la vie très morcelée et aux difficultés qui en découlent pour trouver le partenaire adéquat, cette convention vise à faciliter l'identification des entreprises aptes à intervenir dans les projets de preuve de concept initiés par Inserm Transfert. Alors que la structure est chargée de la valorisation et du transfert des connaissances issues des laboratoires de l'Inserm, sont notamment concernés ici les projets visant la conclusion d'accords de collaboration stratégique ou des licences avec des partenaires industriels.

Réciproquement, cette convention peut donner la possibilité de faire connaître aux membres de l'AFSSI les éventuels besoins d'Inserm Transfert pour des projets de preuve de concept ou des projets financés par la Commission Européenne. Cette dernière typologie de projet semble d'ailleurs appelée à susciter rapidement des partenariats, en particulier pour la construction des projets européens dans le cadre du nouveau programme cadre de R&D, Horizon 2020. « *Nous avons aussi identifié l'Afssi comme une plate-forme pouvant nous aider à constituer des consortium pour ces projets européens* », indique Cécile Tharaud, présidente du directoire d'Inserm Transfert. Cette convention avec Inserm Transfert est la deuxième convention signée par l'AFSSI depuis sa [création](#) à l'automne 2012. L'association, qui compte aujourd'hui plus de 100 membres, a conclu un partenariat similaire en décembre dernier avec la SATT Conectus Alsace et 13 projets ont déjà été soumis aux membres de l'AFSSI par l'intermédiaire de l'espace adhérents de son site internet.

◆ L'heure est à la fusion pour les sociétés présentes dans le périmètre d'**Amatsigroup**. Le groupe spécialiste du développement pharmaceutique vient de procéder à la fusion juridique des sociétés Avogadro, Amatsi, DBI et Avepharm. L'ensemble des équipes actives dans les quatre domaines stratégiques du groupe (études *in vivo* et bioanalyse préclinique et clinique, solutions analytiques, développement galénique et fabrication, conditionnement et distribution de lots cliniques) sont désormais réunies sous le nom d'Amatsigroup. La structure pourrait par ailleurs s'agrandir prochainement, son président Alain Sainsot soulignant que cette opération est « une étape fondamentale du développement de notre groupe qui nous permet d'envisager, dans les prochains mois, une opération de croissance externe à l'international ».

◆ L'**Institut Gustave Roussy** a inauguré son nouveau bâtiment de médecine moléculaire. 450 chercheurs et enseignants pourront être accueillis dans ces installations d'une surface de 6000 mètres carrés, dont la moitié est consacrée à des laboratoires. Cet ensemble accompagnera à la fois la médecine moléculaire avec l'analyse des tumeurs et les essais précoces par la recherche de biomarqueurs. Un tiers de la surface sera réservé à l'accueil de dix nouvelles équipes de recherche d'ici cinq ans. Trois d'entre elles sont déjà opérationnelles. La réalisation de cette nouvelle infrastructure représente un coût de 13,5 millions d'euros dont 4,2 millions sont issus de dons et de legs.

◆ **Ubifrance** et l'**INPI** viennent de renouveler leur partenariat et mettent en place un programme d'actions commun pour la formation et l'accompagnement en matière de propriété intellectuelle. Ce programme s'articule autour de quatre axes, avec notamment des actions centrées sur le pré-diagnostic propriété industrielle de l'INPI et un renforcement de la sensibilisation des entreprises à la propriété industrielle. Parmi les premières mesures, figure notamment l'organisation le 20 novembre prochain d'un atelier dédié à la mise en place du brevet unitaire.

◆ En Grande-Bretagne, la *Health Research Authority* (HRA), branche du NHS en charge de la protection et de la promotion des intérêts des patients et du public dans la **recherche clinique**, vient d'instaurer une nouvelle règle afin de renforcer la transparence sur les essais cliniques réalisés au Royaume-Uni. A compter du 30 septembre, l'enregistrement de l'essai clinique dans une base de données publique figurera parmi les conditions requises pour l'obtention d'un avis favorable des comités d'éthique. La HRA vise notamment un enregistrement de toutes les études avant le recrutement du premier patient, sponsor et investigateur de l'étude pouvant se voir refuser l'avis favorable si l'étude n'est pas enregistrée dans les six semaines suivant le recrutement du premier patient.

◆ **Marc Bonneville** devient vice-président en charge des affaires scientifiques et médicales de l'**Institut Mérieux** à compter du 1^{er} octobre prochain. Ce spécialiste de l'immunologie, du cancer et des maladies infectieuses dirigeait jusqu'à présent le LabEx ImmunoGraftOncology et préside la Fondation Innovations en Infectiologie FINOVI. Il remplace à ce poste à **Christian Bréchet**, qui a été élu directeur général de l'**Institut Pasteur** pour un mandat de quatre ans. Ce dernier succèdera le 1^{er} octobre à Alice Dautry, qui, après avoir effectué deux mandats successifs, ne pouvait se représenter.

◆ **Tom Shepherd** a été nommé directeur général de l'Institut de Recherche Technologique (IRT) **Bioaster** où il succède à Jacques Berger, ancien directeur général délégué de Sanofi Pasteur, qui, après son départ en retraite, avait été sollicité pour mettre en place l'IRT. Ce biochimiste de formation a été en charge du business development et de la direction de plusieurs sociétés de biotechnologie en Europe et aux Etats-Unis. Issu du programme des Investissements d'avenir, l'IRT Bioaster vise à développer des programmes collaboratifs entre partenaires publics et privés pour faciliter le développement de produits (traitements, vaccins, diagnostics, nutrition) dans les domaines des maladies infectieuses et de la microbiologie.

◆ **Jean-Roch Meunier** a été nommé délégué général du pôle de compétitivité **Medicen**. Précédemment en charge d'un département de biologie translationnelle préclinique au sein de L'Oréal, celui-ci succède à **François Chevillard**, qui, au sein de FCDéveloppement, reprend son activité de conseil pour le montage de projets technologiques, l'organisation des relations avec les pouvoirs publics et l'environnement institutionnel et la structuration de réseaux d'entreprises et de partenaires scientifiques et économiques.



A lire aussi sur *BioPharmAnalyses*

Nouveau ♦ L'Essonne, terre d'accueil pour la biologie industrielle

(<http://biopharmanalyses.fr/1%E2%80%99essonne-terre-d%E2%80%99accueil-pour-la-biologie-industrielle/>)

♦ Nouveaux Médicaments : les coûts explosifs de la R&D

(<http://biopharmanalyses.fr/medicaments-les-couts-explosifs-de-la-rd/>)

♦ Production : Aguettant investit à Gerland et Pfizer en Irlande

(<http://biopharmanalyses.fr/production-aguettant-investit-a-gerland-et-pfizer-en-irlande/>)

SPECIAL RECHERCHE CLINIQUE

♦ AFCROs : sept mesures pour la recherche clinique

(<http://biopharmanalyses.fr/afcros-sept-mesures-pour-la-recherche-clinique/>)

♦ CRO : les entreprises de la recherche clinique, garants de la transparence

(<http://biopharmanalyses.fr/cro-les-entreprises-de-la-recherche-clinique-garants-de-la-transparence/>)

♦ Vers de nouvelles règles pour la recherche clinique en Europe

(<http://biopharmanalyses.fr/vers-de-nouvelles-regles-pour-la-recherche-clinique-en-europe/>)

♦ Le design adaptatif : un concept qui se prête bien aux besoins médicaux non couverts

(<http://biopharmanalyses.fr/design-adaptatif-un-concept-qui-se-prete-bien-aux-besoins-medicaux-non-couverts/>)

♦ CRO et biotech : l'intérêt de partenariats bien compris

(<http://biopharmanalyses.fr/cro-et-biotech-1%E2%80%99interet-de-partenariats-bien-compris/>)

© *BioPharmAnalyses*. La newsletter *BioPharmAnalyses* est réalisée par Anne-Lise Berthier. Toute copie, diffusion, distribution, reproduction partielle ou totale de cette lettre d'information sont interdites sans accord préalable de la direction de la publication. Pour ne plus recevoir cette newsletter, vous pouvez adresser un mail à alb@biopharmanalyses.fr ou à anneliseberthier@yahoo.fr avec la mention Unsubscribe dans l'objet du message.